

Inauguration du Pôle Enfance
Jeunesse André Brahic

Mercredi 18 avril 2018
à 16 h 30

Mesdames Messieurs,

Je vais tout de suite donner la parole à M. Marc Noël, à l'origine du choix du nom de notre pôle enfance jeunesse, afin qu'il nous expose qui était André BRAHIC

Cet homme, disparu le 15 mai 2016, fut sans nul doute un homme de science aux multiples savoirs mais surtout un pédagogue sachant nous parler simplement et plaisamment de choses complexes.

Et j'insiste sur l'importance de la transmission des données scientifiques dont les avancées conditionnent largement notre vie quotidienne !

Nous pensons qu'il est souhaitable que nos jeunes enfants s'ouvrent à cet univers fabuleux que M. Brahic savait si bien décoder et aient envie de connaître son œuvre et celle d'autres chercheurs !

La curiosité n'est pas toujours un défaut et je les invite à y céder lorsqu'il s'agit de s'informer et d'apprendre !

DISCOURS MARC NOËL

Merci cher Marc !

Madame la Présidente du Conseil départemental,

Madame la Conseillère régionale,

Mesdames et Messieurs les Vices- Présidents de la
Communauté de Communes Thelloise,

Mesdames et Messieurs les Maires Adjoints et
Conseillers Municipaux,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

C'est donc avec un grand plaisir que je vous
accueille aujourd'hui pour inaugurer cet
équipement public tant attendu : notre Pôle
Enfance Jeunesse « André Brahic » !

Ma joie, partagée par la majorité du Conseil
Municipal ainsi que par les usagers actuels et
futurs de ces lieux, est d'autant plus grande que la
volonté originelle de réalisation de cet

équipement remonte maintenant à plus de sept ans.

En effet, c'est en 2010 que tout commence et que les premières démarches visant à l'acquisition des terrains nécessaires à ce projet sont effectuées.

Il faut dire que cette année-là Mme Suzanne CAMUS nous a facilité la tâche grâce au généreux legs qu'elle a fait à notre commune, nous permettant de récupérer une confortable mise de départ de 346 678,78 €.

A cette époque, le hasard faisant bien les choses, la Société « POINT P » cesse son activité et libère un espace de 2 000 m² très bien situé, en plein cœur de ville, occupé par des bâtiments vétustes. La propriétaire de l'ensemble m'ayant alors contacté, je lui fais part de notre intérêt pour ce bien, car nos besoins en matière de lieux d'accueil d'activités de services au public sont importants.

Le 22 juin 2010, le Conseil municipal m'autorise à faire une proposition d'achat du site et délibère le 24 janvier 2011 afin de décider de la réalisation

d'un équipement public collectif d'accueil de services périscolaires, (Cantine, Centre de Loisirs Sans Hébergement, Halte-garderie) en centre-ville.

Lors du mois de mars 2012, une autre parcelle, jouxtant la première, est également mise en vente. Nous décidons alors de recourir à l'exercice du droit de préemption urbain afin d'obtenir la maîtrise foncière de ce bien attenant au précédent terrain acquis. Cet espace d'environ 2 000 m² offrait le grand avantage de permettre une liaison entre la place Tiburce Lefèvre et la rue Driard où sont installés les Services Techniques municipaux et la Bibliothèque.

Depuis le mois de novembre 2010, le Conseil municipal ayant accepté à l'unanimité de me permettre de signer une convention, la Société d'Aménagement de l'Oise était chargée de conduire notre projet et, en premier lieu, de réaliser les études préalables nécessaires.

Et il convient de souligner l'allié précieux que représente cet organisme départemental à la disposition des communes de l'Oise et où j'ai l'honneur de siéger, au sein du Conseil d'Administration.

Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre interviendra fin 2012 et la désignation du lauréat, le cabinet d'architecture BASSELIER-. JARZAGUET, en 2013.

Dès l'année 2014, le permis de construire était déposé, après une séance du Conseil municipal du 5 juin validant, malgré quelques surprenantes abstentions, l'avant-projet définitif de notre futur pôle.

Et je tiens, aujourd'hui, à saluer le travail de M. JARZAGUET qui a conçu ce bel équipement dont le résultat se trouve sous nos yeux aujourd'hui !

Merci pour cette belle construction dont profiteront de nombreuses générations d'enfants de Neuilly-en-Thelle !

Mais chacun sait bien que la volonté d'une équipe municipale et le talent d'un architecte ne suffisent pas à obtenir le résultat escompté.

Et si la générosité de Mme Camus a permis de lancer le projet, il a fallu alors mobiliser très largement nos partenaires pour financer les travaux et l'équipement de notre belle structure qui aura coûté la modique somme de 2 881 000 € HT !

En premier lieu, j'adresse de chaleureux remerciements à la Région Hauts-de-France présidée par M. Xavier BERTRAND, ici représentée par notre Conseillère Régionale, Mme Frédérique LEBLANC, de cette subvention conséquente de 824 000 € dont nous avons pu bénéficier.

Le Département a également répondu positivement à notre appel et, chère Mme la Présidente, ce sont 776 000 euros qui sont venus abonder notre budget.

Soyez-en également vivement remerciée !

Vous me permettrez toutes les deux d'associer à mes remerciements vos prédécesseurs qui nous ont permis de lancer ces dossiers de demande de subventions vitaux pour sa réalisation !

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise a complété ces deux enveloppes en nous attribuant 139 000 € de plus et je l'associe donc également à mes remerciements.

Et les 37 % restant ont, bien entendu, été assumés par la commune par le biais d'un emprunt d'un montant de 1 200 000 € et le recours à des fonds propres.

A partir de ce moment, où les financements étaient obtenus et le projet dessiné, il restait encore à le concrétiser en entamant la phase de réalisation des travaux et ce fut chose faite au cours du mois d'avril 2016.

Et, l'action conjuguée et continue tout au long du chantier de deux hommes fut alors déterminante :

Celle de M. Jérôme Merlot, très efficace collaborateur de la Société d'Aménagement de

l'Oise, dont les qualités de patience, d'acharnement et d'exigence ont été largement sollicitées au cours de ce chantier.

Et celle de M. Bernard Onclercq, mon premier adjoint, qui n'a compté ni ses heures ni son énergie pour suivre les travaux entrés dans leur phase active.

Qu'ils en soient tout deux largement remerciés car leur action a contribué à notre présence, ici, aujourd'hui, afin d'inaugurer cette belle structure, partiellement mise à disposition des usagers le 12 mars dernier.

Les différentes entreprises qui sont intervenues sur notre site, et que je salue également, ont ainsi eu deux interlocuteurs de choix, qui ne leur ont laissé aucun répit pour voir mener à bien la construction.

Nous leur devons donc une part non négligeable de ce beau résultat et ils ont toute ma reconnaissance.

Pour conclure mes propos, je rappellerais que tout ceci n'a de sens que pour satisfaire les enfants et leurs familles et j'ai l'espoir que les attentes fortes (même parfois insistantes on peut le dire !) que j'ai pu recueillir soient aujourd'hui comblées.

Nos anciens locaux réservés au service périscolaire et aux accueils de loisirs étaient plutôt vétustes, situés au sein d'une de nos écoles et donc avec un nécessaire partage des parties extérieures.

Le service de restauration scolaire était saturé et seules les grandes qualités du personnel du service du PAJ et de la restauration scolaire permettaient qu'un accueil satisfaisant soit réservé à nos enfants.

Je les en remercie !

Aujourd'hui leurs conditions de travail sont largement optimisées et leur bien-être n'en sera que meilleur, à l'instar de celui des nombreux enfants fréquentant notre service Pôle Animation Jeunesse.

Je tiens également à souligner la qualité du suivi du dossier de Mme Hercent, ma Directrice Générale des Services, à la manœuvre tout au long de la procédure administrative.

Elle a su gérer ce dossier complexe avec efficacité et je lui en suis fort reconnaissant !

Notre nouvelle structure sera pleinement opérationnelle lors de la prochaine rentrée scolaire et notre service PAJ alors en mesure d'accueillir au service périscolaire et à la cantine tous les enfants scolarisés dans nos écoles, de la petite section de maternelle au CM2, ainsi que leurs grandes sœurs et grands frères inscrits dans les activités proposées aux adolescents et je pense évidemment à nos ambassadeurs.

Et je ne doute pas que les petites réticences qui ont pu transparaître lors de certains votes en Conseil municipal ont aujourd'hui disparu pour laisser place à une satisfaction largement partagée de voir cette belle réalisation, celle d'un vrai

service public de l'enfance et de la jeunesse, précieux pour notre population !

Je suis également persuadé que les collaborateurs du PAJ sauront faire vivre ces lieux pour le plus grand bien de nos enfants !

Merci de votre présence et votre attention.